

SULLOGISMOS OU SOLOIKISMOS? À PROPOS D'ARISTOTE
RÉFUTATIONS SOPHISTIQUES 183A27–34

LOUIS-ANDRÉ DORION

DANS LES PREMIÈRES LIGNES (183a27–34) du chapitre 34 des *Réfutations sophistiques* (= *SE*), Aristote passe en revue les principaux sujets qu'il a abordés dans ce traité. Dans l'édition de Ross (1958), qui est la plus récente édition critique des *SE*, ce court passage se lit comme suit:

- 183a27: Ἐκ πόσων μὲν οὖν καὶ ποίων γίνονται τοῖς διαλεγομέ-
a28: νοις οἱ παραλογισμοί, καὶ πῶς δεῖξομέν τε ψευδόμενον καὶ
a29: παράδοξα λέγειν ποιήσομεν, ἔτι δ' ἐκ τίνων συμβαίνει ὁ
a30: συλλογισμός, καὶ πῶς ἐρωτητέον καὶ τίς ἡ τάξις τῶν ἐρω-
a31: τημάτων, ἔτι δὲ πρὸς τί χρήσιμοι πάντες εἰσὶν οἱ τοιοῦτοι λό-
a32: γοι, καὶ περὶ ἀποκρίσεως ἀπλῶς τε πάσης καὶ πῶς λυ-
a33: τέον τὸν λόγους καὶ τὸν συλλογισμούς, εἰρήσθω περὶ ἀπάν-
a34: των ἡμῖν ταῦτα.

Pour ce qui est du nombre et de la nature des sources qui, dans les échanges dialectiques, donnent lieu à des paralogismes; de la façon dont nous montrerons une erreur et ferons dire des paradoxes; pour ce qui est, de plus, des sources d'où provient le syllogisme, de la façon dont il faut interroger et de l'ordre dans lequel il faut poser les questions, sans oublier à quoi tous les arguments de ce genre sont utiles; en ce qui a trait à la réponse, tant en général que de la façon particulière dont on doit apporter une solution aux arguments et aux syllogismes sur tous ces sujets, que tienne lieu d'exposé ce que nous avons dit.

Comme l'a bien vu Pacius, à la fin du XVI^e siècle (1597a: 856, n. c; 1597b: 530), il est impossible de donner à ce passage un sens cohérent si l'on conserve συλλογισμός (183a30), qui est pourtant attesté par l'ensemble des manuscrits. Assez curieusement toutefois, Pacius ne s'étonne pas de l'occurrence du terme συλλογισμούς (183a33), dont nous essaierons de montrer que la présence est tout autant dépourvue de raison d'être que celle de συλλογισμός.¹ La présence de ces deux termes au sein du passage 183a27–34 ne peut en effet être justifiée ni expliquée. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre attentivement le fil de ce passage récapitulatif. Mais l'analyse détaillée de 183a27–34 requiert au préalable quelques remarques préliminaires qui ont trait au plan d'ensemble des *SE*. Contrairement à ce qui est le cas pour d'autres œuvres d'Aristote, il est relativement simple de dégager le plan des *SE*.² Ce petit traité (à peine plus de vingt pages dans l'édition

¹ Contrairement à ce qu'affirme Zanatta (1995: 449), Pacius ne propose pas de corriger συλλογισμούς. Mais Pacius a probablement tort de ne pas suspecter συλλογισμούς, dans la mesure où, comme nous nous efforcerons de le montrer, συλλογισμός et συλλογισμούς sont solidaires l'un de l'autre, si bien que l'on ne peut pas corriger l'un sans aussi corriger l'autre.

² Aristote fournit lui-même plusieurs indications qui permettent de dégager le plan des *SE*; cf., entre autres, 165a34–37; le ch. 3 en entier; 172b5–12; 174a12–16; 175a1–4; 183a27–36.

Bekker), qui se présente à nous sous une forme systématique, comprend deux grandes parties: la première (ch. 1–15) expose les buts que poursuit et les ruses auxquelles a recours le sophiste qui tient le rôle de questionneur; la deuxième (ch. 16–34) montre comment celui qui tient le rôle de répondant peut tenir en échec le questionneur sophistique. Il semble bien qu'il y ait une parfaite symétrie entre les deux parties du traité, puisque ce qui est analysé dans la première partie du point de vue du questionneur doit être repris et étudié dans la seconde du point de vue, cette fois, du répondant. Or, il s'en faut de beaucoup que chacune des divisions de la première partie ait son pendant dans la deuxième partie. La première partie comprend en effet cinq grandes divisions, qui correspondent aux cinq objectifs poursuivis par les éristiques, à savoir: la réfutation, l'erreur, le paradoxe, le solécisme et le verbiage. La deuxième partie ne comprend pour sa part que trois grandes divisions, c'est-à-dire que des cinq objectifs décrits, elle n'en traite que trois, soit: la réfutation (ch. 19–30), le verbiage (ch. 31) et le solécisme (ch. 32). Dans cette deuxième partie des *SE*, Aristote ne souffle donc mot des moyens qui sont à la disposition du répondant désireux de faire face au questionneur qui cherche à lui faire soutenir un paradoxe, ou à le pousser à l'erreur. Cette "lacune" n'a été soulignée, sauf erreur, que par Kirchmann³ et Rolfes.⁴ Ce fait semble avoir échappé à *tous* les autres interprètes et traducteurs des *SE*. Ainsi Hamblin (1970: 65) examine-t-il un à un les principaux points du programme de la deuxième partie des *SE* sans noter qu'Aristote n'y traite pas du paradoxe et de l'erreur. Dans l'important chapitre qu'il consacre aux *SE*, Grote (1872: 2.68–134) ne remarque pas non plus cette lacune. Comme nous le verrons bientôt, le passage 183a27–34 fait justement écho à cette absence des deuxième et troisième objectifs dans la seconde partie des *SE*. En tout état de cause, le passage récapitulatif 183a27–34 ne peut être correctement interprété si l'on néglige la division bipartite des *SE* ou la nature des cinq objectifs sophistiques étudiés par Aristote.

Depuis le tout début du chapitre 34, Aristote énumère donc les principaux sujets dont il a jusqu'à maintenant été question dans les *SE*. Cette énumération procède en deux temps: le premier moment (183a27–31) correspond au contenu de la première partie des *SE* (ch. 1–15), et, de même, le deuxième moment (183a31–34) recense les sujets abordés dans la deuxième partie du traité (ch. 16–33). Voyons maintenant plus en détail chacune de ces deux étapes de l'énumération.

Aristote mentionne d'abord les trois premiers objectifs poursuivis par les sophistes (cf. 165b12–14): (1) les paralogismes (*παραλογισμοί*, 183a28), c'est-

³ Passant en revue les principaux points traités dans la deuxième partie des *SE*, Kirchmann (1883: 2.55, n. 48) note qu'il y a deux objectifs qui ne reçoivent pas de développement: "allein die Auflösung der auf das Falsche und Unglaubwürdige abzielenden Ausführungen bespricht Ar. selbst bis zu dem Schluss der Schrift nicht."

⁴ "Zwei weitere Kapitel (*scil.* ch. 31 et 32) zeigen, wie man sich in Anbetracht der vier weiteren Zielen, die die Sophisten beim Disputieren verfolgen, verhalten soll. Dabei bleiben aber zwei Ziele unberücksichtigt" (Rolfes 1922: 6).

à-dire les fausses réfutations,⁵ qui ont fait l'objet des chapitres 4 à 11; (2) et (3): l'erreur et le paradoxe (*καὶ πῶς δεῖξομέν τε ψευδόμενον καὶ παράδοξα λέγειν ποιήσομεν*, 183a28–29), qui ont été analysés simultanément au chapitre 12. Après le rappel de ces trois premiers objectifs sophistiques, on s'attendrait tout naturellement à ce qu'Aristote mentionne le solécisme (cf. ch. 14), qui est précisément le quatrième objectif (cf. 165b14–15). Or on lit συλλογισμός, lecture dont on serait bien en peine de tirer le moindre sens quelque peu satisfaisant.⁶ C'est pourquoi la proposition de lire σολοικισμός, dont le mérite revient à Pacius,⁷ est ici exigée par la logique même de l'énumération à laquelle procède Aristote. En vérité, l'ingénieuse proposition de Pacius est tout à fait indispensable à la compréhension de ce passage.⁸ Pour ce qui est du cinquième objectif, soit le verbiage (cf. 165b15–17), Aristote omet ici de le mentionner. C'est, semble-t-il, un oubli de la part du Stagirite, puisque cet objectif a bel et bien fait l'objet d'un développement spécifique dans la première partie du traité (cf. ch. 13). Poursuivant son énumération des principaux sujets traités dans la première partie des *SE*, Aristote mentionne la manière d'interroger (*καὶ πῶς ἐρωτητέον*, 183a30) et l'ordre dans lequel il faut poser les questions (*καὶ τίς ή τάξις τῶν ἐρωτημάτων*,

⁵ Dans les *SE*, Aristote utilise souvent παραλογισμός comme un synonyme de ἔλεγχος φαινόμενος. L'affirmation liminaire du traité apporte sur ce point une confirmation éclatante (cf. 164a20–22).

⁶ Le scholiaste du manuscrit A (*Vaticanus Urbinas graecus 35*, x^e siècle) croit pour sa part qu'il s'agit du *syllogisme dialectique* (διαλεκτικός, *schol. ad loc.*). Cette interprétation est à rejeter, car le *syllogisme dialectique* n'est évidemment pas l'un des objectifs sophistiques traités par Aristote dans les *SE*. Le Stagirite affirme d'ailleurs clairement, en 165b9–11, que le raisonnement dialectique a déjà fait l'objet d'un autre traité (*scil. les Topiques*) et qu'il lui faut maintenant parler des arguments éristiques. Les scholies des *SE* contenues dans le manuscrit A ont été éditées par S. Ebbesen et A. Bülow-Jacobsen (1982).

⁷ Il s'agit bien d'une proposition, et non d'une correction. En effet, dans son édition-traduction du texte de l'*Organon* (1597a), Pacius édite συλλογισμός, qu'il traduit par "syllogismus," et il se borne à signaler en note qu'il faut sans doute lire σολοικισμός (1597a: 856, n. c). De même, dans son commentaire de l'*Organon*, Pacius réaffirme (1597b: 530) sa certitude qu'il faut lire σολοικισμός à la place de συλλογισμός: "Certum est, pro συλλογισμός, *syllogismus*, legendum σολοικισμός, *soloecismus*, de quo actum fuit cap. 14." Malheureusement, Pacius n'a pas vu qu'il en va de même pour συλλογισμούς quelques lignes plus bas.

⁸ À notre connaissance, Zanatta (1995: 449–450) est le seul commentateur contemporain qui ait tenté de justifier les occurrences de συλλογισμός et συλλογισμούς. Après avoir reconnu, dans un premier temps, que l'expression ἔτι δ' ἐκ τίνων συμβαίνει δ συλλογισμός est problématique dans la mesure où les *SE* ne traitent pas du tout des sources du *syllogisme*, Zanatta affirme ensuite que cette expression doit malgré tout être conservée telle quelle; en effet, poursuit-il, la théorie du *syllogisme* est un prérequis à l'étude des fausses réfutations, car la réfutation est un *syllogisme* de la contradiction. L'argumentation de Zanatta est plutôt décevante, car elle n'explique pas de façon satisfaisante pour quelle(s) raison(s) de telles considérations théoriques, qui sont absentes du programme propre aux *SE*, viennent s'insérer, de façon totalement inattendue et incongrue, dans le contexte évident d'une récapitulation purement factuelle des principaux sujets traités dans l'ensemble des *SE*. Zanatta, qui affirme en outre ne pas saisir pourquoi le solécisme devrait ici être mentionné, n'a manifestement pas compris que c'est la cohérence même du passage récapitulatif 183a27–34 qui requiert précisément la mention du solécisme.

183a30–31). Cette description correspond exactement à la matière du chapitre 15.

On enchaîne ensuite avec le rappel du contenu de la deuxième partie des *SE*. Le Stagirite rappelle d'abord qu'il s'est demandé, au chapitre 16, quelle peut bien être l'utilité des "arguments de cette sorte" (ἔτι δὲ πρὸς τί χρήσιμοι πάντες εἰσὶν οἱ τοιοῦτοι λόγοι, 183a31–32). L'expression οἱ τοιοῦτοι λόγοι désigne sans aucun doute les paralogismes et les réfutations apparentes, comme cela ressort très clairement d'un rapprochement avec 175a2–4 et a17–20. Aristote poursuit sa récapitulation en signalant qu'il a traité, aussi bien en général qu'en particulier (καὶ περὶ ἀποκρίσεως ἀπλῶς τε πάσης, 183a32), du type de réponse qu'il faut faire lorsqu'on doit apporter une solution aux *logous* et aux *syllogismous* (καὶ πῶς λυτέον τὸν λόγους καὶ τὸν συλλογισμόν, 183a32–33). La réponse considérée en général a fait l'objet des chapitres 17 et 18, tandis que les réponses particulières que l'on doit apporter aux différents types de réfutations apparentes ont été examinées en détail dans les chapitres 19 à 30. Il est hors de doute que τὸν λόγους (a33) désigne les paralogismes, c'est-à-dire les différentes espèces de réfutations apparentes. En effet, le terme λόγους se réfère certainement aux mêmes arguments que l'expression οἱ τοιοῦτοι λόγοι à la ligne précédente; or nous venons de voir que οἱ τοιοῦτοι λόγοι désigne clairement les paralogismes dans deux passages parallèles du chapitre 16 (cf. 175a2–4 et a17–20). Quant à συλλογισμούς (183a33), on ne peut en tirer aucun sens satisfaisant,⁹ si bien qu'on doit lire σολοικισμούς en lieu et place de συλλογισμούς. L'expression καὶ πῶς λυτέον τὸν λόγους καὶ τὸν σολοικισμόν (183a32–33) signifie donc qu'Aristote a montré comment on doit apporter une solution aux réfutations apparentes (premier objectif, chapitres 19 à 30) et aux solécismes (quatrième objectif, chapitre 32).¹⁰ Mais qu'en est-il dans ce cas des deuxième, troisième et cinquième objectifs? Ce dernier objectif, qui est, rappelons-le, le verbiage (ἀδολεσχεῖν, cf. 3.165b15–17), ne fait pas réellement problème, puisqu'Aristote lui a consacré le chapitre 31 en entier; il ne fait donc pas de doute que le Stagirite a

⁹ À l'exception de Zanatta (ci-dessus, n. 8), pas un seul commentateur contemporain ne s'est aventuré à rendre compte de la présence de συλλογισμούς en a33. Quant aux scholies du manuscrit A (ci-dessus, n. 6), elles témoignent plutôt de l'embarras du scholiaste. Ce dernier identifie en effet τὸν λόγους (a33) aux syllogismes *formellement* éristiques (τὸν παρὰ τὸ εἶδος συλλογισμούς) et συλλογισμούς (a33) aux syllogismes *matériellement* éristiques (τὸν παρὰ τὴν ὄνταν). Cette interprétation du scholiaste doit à nouveau être écartée. Outre qu'elle n'est jamais expressément formulée dans les *SE*, la distinction formellement-matériellement éristique ne correspond pas du tout au contenu des sujets abordés par Aristote dans la deuxième partie des *SE* (chapitres 16 à 33).

¹⁰ Waitz (1844–46: 2.581) considère qu'Aristote établit une opposition entre λόγους et συλλογισμούς: "183a33 τὸν λόγους quos hic opponit τὸν συλλογισμοῦ intelligere videtur τὸν φαινομένους μὲν συλλογισμοὺς οὐκ ὄντας δέ." Cette interprétation nous semble erronée: non seulement il n'y a pas d'opposition entre ces deux termes puisque συλλογισμοῦ doit selon toute vraisemblance être remplacé par σολοικισμούς, mais, même dans l'hypothèse où l'on conserverait συλλογισμούς, force est de constater qu'Aristote n'a pas montré, dans les *SE*, comment on doit résoudre les syllogismes *réels*. Au reste, on ne voit pas du tout pour quelle raison il faudrait solutionner des syllogismes authentiques.

aussi montré comment il faut répondre aux arguments qui relèvent de cet objectif. Rappelons qu'Aristote oublie également de mentionner le cinquième objectif lorsque, quelques lignes plus haut (cf. 183a27–30), il énumère les principaux objectifs qui ont fait l'objet d'un examen dans la première partie des *SE*. Pour ce qui est de l'absence des deuxième et troisième objectifs, soit l'erreur et le paradoxe, il ne peut pas s'agir d'un oubli, puisqu'il n'y a aucun chapitre de la seconde partie des *SE* où Aristote explique comment le répondant doit faire face aux arguments qui ressortissent à ces objectifs. Comme nous l'avons signalé un peu plus tôt (ci-dessus, n. 3 et 4), Kirchmann et Rolfs ont tous deux fort pertinemment signalé que l'erreur et le paradoxe, qu'Aristote a étudiés du point de vue du questionneur dans la première partie des *SE* (cf. chapitre 12), ne sont pas réexaminés du point de vue du répondant dans la deuxième partie. Nous avons déjà montré que la raison pour laquelle Aristote ne propose pas de solutions pour ces arguments est qu'il ne les juge pas fallacieux ou illégitimes (cf. Dorion 1990; 1995: 63–69). Cette interprétation semble confirmée par le texte même de la récapitulation de 183a27–29; en effet, alors qu'il utilise un terme négatif (*παραλογισμοί*) pour désigner le premier objectif poursuivi par les sophistes, Aristote énonce les deuxième et troisième objectifs d'une façon telle que le lecteur ne peut se défendre de l'impression que le Stagirite approuve ces façons de montrer une erreur et de conduire au paradoxe: "la façon dont nous montrerons (*δείξομεν*) une erreur et ferons (*ποιήσομεν*) dire des paradoxes." L'emploi de verbes à la première personne du pluriel (*δείξομεν*, a28; *ποιήσομεν*, a29)—qu'Aristote, curieusement, n'utilise que pour ces deux objectifs—est aussi le signe que le Stagirite fait sienne la démarche du questionneur. Si Aristote ne désapprouve pas les lieux exposés au chapitre 12, il n'y a dans ces conditions aucune raison pour que la deuxième partie des *SE* se penche sur l'erreur (deuxième objectif) et le paradoxe (troisième objectif). Une fois que l'on a ainsi rendu compte de l'absence des deuxième, troisième et cinquième objectifs au sein de la récapitulation de la deuxième partie des *SE*, on voit que *τοὺς λόγους καὶ τὸν συλλογισμούς* (183a33) renvoie sans doute au premier et au quatrième objectif, et qu'il faut, en conséquence, lire *σολοικισμόν* au lieu de *συλλογισμόν*.

La proposition de Pacius, qui consiste à lire *σολοικισμός* (183a30), n'a pas été retenue par les différents éditeurs du texte grec des *SE*, soit Bekker (1831), Waitz (1844–46), Strache et Wallies (1923) et Ross (1958).¹¹ Quant à la correction *σολοικισμούς* (au lieu de *συλλογισμούς*, 183a33), l'origine en est obscure. Chose certaine, Pacius n'en est pas l'auteur, malgré l'erreur tenace et passablement répandue qui la lui attribue.¹² La raison pour laquelle ces corrections n'ont pas

¹¹ À vrai dire, seul l'apparat de Ross (1958) signale les deux corrections. Strache et Wallies mentionnent (1923: *ad loc.*), pour leur part, la présence de *σολοικισμός* dans une ancienne traduction latine des *SE*. Enfin, Bekker et Waitz semblent tout simplement ignorer l'existence de *σολοικισμός* et de *σολοικισμούς* comme leçons alternatives.

¹² Cf. ci-dessus, n. 1. Forster (1955: 151) et Ross (1958 *ad loc.*) ont tort d'attribuer cette correction à Pacius. La présence de *σολοικισμούς* dans une édition du texte grec ne semble pas attestée, sauf

été adoptées est probablement que les éditeurs ont jugé plus prudent de s'en remettre au texte unanime des manuscrits.¹³ Il est toutefois significatif que les principales traductions des *SE* aient retenu la suggestion de corriger συλλογισμός et συλλογισμούς en σολοικισμός et σολοικισμούς respectivement. En effet, les principaux traducteurs des *SE*¹⁴ ont adopté les deux corrections; mais, assez curieusement, les traductions italiennes¹⁵ et allemandes¹⁶ semblent ignorer le problème textuel que pose 183a30–33, si bien qu'elles retiennent la leçon des manuscrits. Pourquoi est-il significatif que les principaux traducteurs aient ainsi faussé compagnie au texte des manuscrits? Contrairement aux quatre éditeurs contemporains, qui se sont bornés à établir le texte à partir des manuscrits, les traducteurs doivent relever le défi supplémentaire de conférer au texte son maximum d'intelligibilité. Or la plupart des traducteurs se sont justement aperçus, dans le cas présent, qu'il est impossible de conférer au texte un sens satisfaisant si l'on conserve les leçons συλλογισμός et συλλογισμούς. C'est pourquoi ils n'ont pas hésité, dans une large majorité, à adopter les corrections σολοικισμός et σολοικισμούς.

Mais est-il bien vrai que *tous* les manuscrits sans exception lisent συλλογισμός et συλλογισμούς? Rien n'est moins sûr. Avant d'aller plus loin, il faut à tout prix rappeler que, depuis l'édition critique de Waitz (1844–1846), personne n'a mis à contribution de nouveaux manuscrits pour l'établissement du texte des *SE*. Et dans le cas des *SE*, Waitz a consulté neuf manuscrits, alors qu'on en dénombre aujourd'hui plus de cent!¹⁷ Qui plus est, il y a plusieurs manuscrits très anciens qui n'ont jamais été mis à profit, dont le *Vaticanus Barberinianus* 87 qui date du X^e siècle ap. J.-C.¹⁸ Les recherches que nous avons entreprises dans le cadre

erreur de notre part, avant Poste (1866: 90, 92). Poste lui-même loue à tort Pacius d'avoir corrigé συλλογισμός en σολοικισμός (1866: 166, n. 1). Il ne faut donc pas exclure la possibilité d'un malentendu: si Poste est bel et bien le premier à substituer, dans le corps même du texte grec, σολοικισμός à συλλογισμός, il aura effectué cette heureuse substitution en croyant à tort qu'elle se trouvait déjà chez Pacius!

¹³ Par "texte unanime des manuscrits," il faut bien sûr entendre le texte qui figure dans la totalité des neuf manuscrits qui servent, depuis Waitz, à l'établissement du texte des *SE*. Par ailleurs, Ross suggère, dans son apparat critique, que u¹ (*Basileensis* 54, xii^e siècle, f. 330^r) lisait peut-être σολοικισμός. Mais Ross, qui a collationné ce manuscrit à partir d'une reproduction photographique (1958: vii), est très certainement ici dans l'erreur; en effet, il n'est pas du tout évident que la première lecture de u soit σολοικισμός, car il y a uniquement ὁ συνά qui est écrit sur un grattage. La fin du mot (= ορσμός) n'a manifestement pas été modifiée dans le processus de correction. En fait, la leçon originelle de u était peut-être παραλογισμός, ainsi que le suggère un rapprochement avec le manuscrit *Laurentianus* 72.2 (xvi^e siècle, f. 116^r), qui appartient hors de tout doute à la même famille que u.

¹⁴ Nous pensons ici aux traducteurs suivants: Poste 1866, Pickard-Cambridge 1928, Tricot 1939, Forster 1955.

¹⁵ Nobile 1923, Colli 1982.

¹⁶ Il s'agit des traductions de Kirchmann (1883) et de Rolfs (1922).

¹⁷ La *recensio codicum* des *SE* a été effectuée à partir des sources suivantes: Wartelle 1963, Moraux 1976, Sinkewicz 1990. Je tiens ici à remercier Sten Ebbesen, directeur de l'Institut for Græsk og Latin de l'Université de Copenhague, de m'avoir signalé que le *Laurentianus* 72.2 contient le texte des *SE*.

¹⁸ L'importance de ce manuscrit a été pleinement reconnue par Brunschwig (1967: cviii–cix), qui est le premier éditeur des *Topiques* à le prendre en considération. Dans l'utile description que Brunschwig

d'une nouvelle édition critique du texte grec des *SE* nous ont d'ores et déjà réservé quelques surprises, dont une qui concerne directement *SE* 183a30 et 33. En effet, nous avons jusqu'à maintenant identifié pas moins de six manuscrits qui lisent σολοικισμός en 183a30¹⁹ et cinq manuscrits qui offrent la leçon σολοικισμούς en 183a33.²⁰ Ces manuscrits sont manifestement apparentés les uns aux autres²¹ et ils contiennent un grand nombre de leçons inédites, si bien qu'ils constituent un groupe qui, comme l'a bien vu Brunschwig (1967: cxxxii), "est relativement indépendant du système des deux familles" de manuscrits identifiées par les éditeurs précédents (Strache et Wallies, Ross).

La découverte des manuscrits qui donnent à lire σολοικισμός et σολοικισμούς confirme, en même temps qu'elle les rend caduques, la judicieuse proposition (σολοικισμός) formulée par Pacius il y a quatre cents ans, et la non moins ingénieuse correction (σολοικισμούς) dont le mérite revient peut-être à Poste (1866). La présence jusqu'à maintenant insoupçonnée de ces termes dans certains manuscrits prouve en effet, d'une part, que σολοικισμός et σολοικισμούς appartiennent bel et bien à la tradition manuscrite des *SE*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas seulement le fruit d'une heureuse correction proposée par un éditeur, et, d'autre part, que les manuscrits qui possèdent ces deux leçons—lesquelles, est-il besoin d'insister, ont toutes chances de correspondre au texte originel—ont droit à notre plus grande attention, étant donné l'intérêt des leçons inédites qu'ils offrent. Chose certaine, cette découverte montre que l'on ne peut plus se contenter, pour l'établissement du texte des *SE*, des neufs manuscrits collationnés par Waitz il y a cent cinquante ans. Les futures éditions critiques des *SE* ont en effet tout intérêt à reprendre à nouveaux frais l'étude des manuscrits qui nous transmettent ce traité de l'*Organon*.

En guise de conclusion, nous nous efforcerons d'expliquer pourquoi les termes συλλογισμός et συλλογισμούς ont été substitués à σολοικισμός et σολοικισμούς. L'hypothèse d'une erreur purement "mécanique" de transcription (ou encore de translittération si le modèle était rédigé en onciales) est sans doute la plus vraisemblable, étant donné que σολοικισμός et συλλογισμός sont deux mots de onze lettres dont les orthographies respectives sont très voisines l'une de l'autre.

donne de ce manuscrit, il faut toutefois corriger une donnée. Il est en effet inexact d'écrire que "les *Réfutations sophistiques* ont été ajoutées par une main du xv^e siècle" (1967: cix). En vérité, seuls les folios 259^v-264^v (= *SE* 164a20-168a38), qui datent effectivement du xv^e siècle, ont fait l'objet d'une réfection; tous les autres folios contenant le texte des *SE* (ff. 265^r-287^v = *SE* 168a38-184b8) sont d'origine. C'est donc dire qu'en ce qui concerne les *SE*, le *Barberinianus* 87 offre un texte qui remonte, pour sa plus grande part, au x^e siècle.

¹⁹ Il s'agit des manuscrits suivants: *Vaticanus Barberinianus* grec 87 (x^e siècle) f. 286^v; *Ambrosianus* grec 124 (xiii^e siècle) f. 267^v; *Ambrosianus* grec 255 (xiii^e siècle) f. 379^v; *Gudianus* grec 24 (xiii^e siècle) f. 222^r; *Parisinus* grec 1971 (xiii^e siècle) f. 135^v; *Parisinus* grec 1972 (xiv^e siècle) f. 768^r.

²⁰ Ce sont les mêmes manuscrits que ceux signalés à la note précédente, à l'exception du *Parisinus* grec 1972.

²¹ Malgré son ancienneté, le *Vaticanus Barberinianus* 87 n'a pas servi de modèle aux manuscrits mentionnés à la note 19, à l'exception peut-être des folios (f. 127^r-136^r = *SE* 170b37 à 184b8) du *Parisinus* grec 1971, qui ont fait l'objet d'une réfection dans le courant du xv^e siècle.

En outre, *σολοικισμός* est très peu employé par Aristote dans ses traités logiques, de sorte qu'on comprend aisément qu'un copiste inattentif ait lu *συλλογισμός* et *συλλογισμούς*, dont l'emploi est beaucoup plus fréquent, au lieu des rarissimes *σολοικισμός* et *σολοικισμούς*. Bien qu'elle soit moins probable, l'hypothèse d'une correction délibérée doit aussi être envisagée. L'origine d'une telle correction se situerait quelques lignes avant la fin du chapitre 34, où se trouve un passage célèbre (184a9–b3), en ceci qu'il a traditionnellement été interprété comme l'affirmation par laquelle Aristote s'attribue à lui-même la découverte du syllogisme. Peu importe que cette interprétation soit fausse.²² Il suffit ici de retenir que l'on a traditionnellement considéré que le dernier chapitre des *SE* constituait la conclusion de l'ensemble des traités de *l'Organon*. On voit bien que, dans une telle optique, il serait pour le moins surprenant qu'Aristote, alors même qu'il passe en revue la matière abordée dans les *Topiques* et les *SE*, ne signale pas aussi le principal sujet traité dans les *Analytiques*, soit le syllogisme, dont il revendiquerait précisément la découverte en 184a9–b3. D'où, peut-être, la substitution de *συλλογισμός* et de *συλλογισμούς* pour *σολοικισμός* et *σολοικισμούς*. Aux yeux de celui (ceux) qui a (ont) procédé à cette substitution, le solécisme était un sujet par trop trivial pour figurer dans une récapitulation de la matière traitée dans l'ensemble de *l'Organon*.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
 DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
 C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE
 MONTRÉAL, QUÉBEC
 H3C 3J7

BIBLIOGRAPHIE

- Bekker, I. 1831. *Aristotelis Opera* tome I: *Aristoteles graece*. Berlin.
- Brunschwig, J. 1967. *Aristote: Topiques (I–IV)*. Paris.
- 1989. "L'*Organon*: tradition grecque," R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques*. Paris. 1.482–502.
- Colli, G. 1982. *Aristotele. Topici, Confutazioni sofistiche*. Bari.
- Dorion, L.-A. 1990. "Dialectique et éristique dans les *Réfutations sophistiques* chapitres 12 et 15," *Revue de philosophie ancienne* 8: 41–74.
- 1995. *Aristote: Les Réfutations sophistiques*. Paris.
- Ebbesen, S. et A. Bülow-Jacobsen. 1982. "Vaticanus Urbinas Graecus 35. An edition of the scholia on Aristotle's *Sophistici Elenchi*," *Cahier de l'Institut du Moyen Age grec et latin* 43: 45–120.
- Forster, E. S. 1955. *On Sophistical Refutations* (Loeb Classical Library). Londres et Cambridge, Mass.

²² Cette interprétation, qui est encore fort répandue, est erronée dans la mesure où *SE* 34 se réfère uniquement aux sujets traités dans les *Topiques* et les *SE*, ce qui exclut d'emblée la découverte du syllogisme entendu au sens technique du terme dans les *Analytiques* (cf. Brunschwig 1989: 487).

- Grote, G. 1872. *Aristotele*. 2 vols. Londres.
- Hamblin, C. L. 1970. *Fallacies*. Londres.
- Kirchmann, J. H. von. 1883. *Aristoteles' sophistische Widerlegungen*. 2 vols. Heidelberg.
- Moraux, P. éd. 1976. *Aristoteles Graecus. Die griechischen Manuskripte des Aristoteles*. Band I: *Alexandrien-London*. Berlin.
- Nobile, E. 1923. *Aristotele: Elenchi Sophistici*. Bari.
- Pacius, J. 1597a. *Aristotelis Peripateticorum principis Organum*. Francfort (réimpression: Hildesheim 1967).
- 1597b. *In Porphyrii Isagogen et Aristotelis Organum. Commentarius analyticus*. Francfort (réimpression: Hildesheim 1966).
- Pickard-Cambridge, A. W. 1928. *Topica and De Sophisticis Elenchis*. Oxford. (Une version entièrement révisée de cette traduction est parue dans J. Barnes [éd.], *The Complete Works of Aristotle: The Revised Oxford Translation* [Princeton 1984] 1.278–314.)
- Poste, E. 1866. *Aristotle on Fallacies or the Sophistici Elenchi*. Londres (réimpression: New York et Londres 1987).
- Rolfes, E. 1922. *Sophistische Widerlegungen*. Hamburg.
- Ross, W. D. 1958. *Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi*. Oxford.
- Sinkewicz, R. E. 1990. *Manuscript Listings for the Authors of Classical and Late Antiquity*. Greek Index Project Series 3. Toronto.
- Strache, I. et M. Wallies. 1923. *Aristotelis Topica cum libro de Sophisticis Elenchis*. Leipzig.
- Tricot, J. 1939. *Les Réfutations sophistiques*. Paris.
- Waitz, T. 1844–46. *Aristotelis Organon graece*. 2 vols. Leipzig (réimpression: Haalen 1965).
- Wartelle, A. 1963. *Inventaire des manuscrits grecs d'Aristote et de ses commentateurs. Contribution à l'histoire du texte d'Aristote*. Paris.
- Zanatta, M. 1995. *Aristotele: Le confutazioni sofistiche*. Milan.